

RAPPORT DU JURY DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN PRE-PROFESSIONNEL C.R.P.E. 2003

1) GENERALITES

Les épreuves se sont déroulées du 16 juin au 1^{er} juillet 2003 sur les cinq sites de l'académie de NANTES .

Au total, sur 1051 candidats ayant été déclarés admissibles, 852 se sont présentés soit un taux d'absentéisme de 18,93%. Ceci s'explique par la possibilité de passer l'écrit dans deux académies.

Avec une moyenne académique voisine de 11,4 les résultats sont sensiblement équivalents aux années précédentes, la nouvelle modalité de l'épreuve (dossier jury) n'a pas destabilisé les candidats.

D'une manière générale, de nombreuses prestations ont été excellentes.

2) L'ÉPREUVE

Un document de quatre pages au maximum et sans question a servi de base à l'exposé.

Les principaux champs abordés étaient classés dans 4 grandes catégories :

- Approches pédagogiques de l'enseignement à l'école : 50%.
- L'école primaire : son fonctionnement, son environnement : 16,5%.
- Connaissance de l'école et de ses finalités : 30 %.
- Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles : 3,5%.

3) L'EXPOSE

On peut faire le constat d'exposés souvent linéaires et descriptifs ne mettant pas en relief la problématique du document ou tout au moins ne montrant pas l'intérêt et la portée du sujet.

Peu de candidats utilisent les vingt minutes ; dans certains cas l'exposé est indigent (5 minutes).

Il ne faut pas hésiter à utiliser son expérience, ses observations dans les classes ou ses lectures pour alimenter l'exposé quitte à "discuter" la position de l'auteur.

D'un point de vue formel l'annonce d'un plan dans l'introduction facilite la compréhension du discours en structurant son développement. Le jury apprécie une pensée organisée...

De même une conclusion s'impose ! Elle permet souvent d'ouvrir l'entretien sur d'autres horizons.

Enfin il convient de s'entraîner pour parvenir à se dégager des notes, il en va de la qualité de l'expression.

4) L'ENTRETIEN

Il s'agit de ne pas perdre de vue que dans un concours de recrutement de professeurs le jury est en droit d'attendre du candidat une attitude conforme à la dimension éducative du métier. Certains candidats auraient gagné à moins de désinvolture (tenue de plage, boire à la bouteille durant l'entretien, langage familier etc...).

Par ailleurs, il est de bon ton d'éviter de critiquer les instituteurs qui ont eu la gentillesse d'ouvrir la classe aux candidats pour les aider dans la préparation du concours...

Enfin, les jurys ont regretté le peu de discernement de certains candidats qui pensent qu'avant les programmes de 2002 la réflexion pédagogique n'existait pas et qu'enfin on allait se mettre à travailler !

Il conviendrait, pour le moins d'avoir une approche moins caricaturale de l'histoire de l'éducation. Quelques lectures s'imposent...

Au delà de ces remarques qui stigmatisent l'absence de nuance dans les propos de certains candidats, la majorité des prestations ont été satisfaisantes.

Nous conseillons à tous d'essayer d'entrer en communication avec les membres du jury (un regard, un sourire, un point de vue personnel...) pour éviter une attitude pour le moins trop scolaire.

A l'opposé quelques candidats se sont montrés agressifs et ce, sans raison objective.

En fait les très bons candidats sont ceux qui, aptes à problématiser, font le lien entre leurs connaissances, leur expérience et la question posée.

Ils sont enthousiastes, dynamiques et souvent d'humeur agréable.

Les candidats présentant de graves insuffisances sont souvent inhibés, n'échangent pas avec le jury et ont dans l'ensemble une attitude incompatible avec le métier d'enseignant.

5) CONSEILS AUX CANDIDATS

Pour préparer cette épreuve, il ne faut pas faire l'impasse sur les grands sujets qui traversent l'école.

La connaissance du système éducatif et de son histoire, les théories de l'apprentissage et la connaissance de l'enfant restent des passages obligés.